

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 SEPTEMBRE 2023

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**

2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
mairie@jugonleslacs-cn.fr

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Patrick MÉNARD (arrivé à 20h35), Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwénaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Chantal TARDY, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART (arrivée à 20h38), M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS : Mme Mauricette DIRR a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN

M. Jean-Pierre HERVÉ a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

M. Jean-Charles ORVEILLON a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Mme Servane GESRET a donné pouvoir à Christelle MEUNIER

M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Adeline BRIVE

Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Mickaël CARDIN

Objet de la Délibération
n°2023-096

Date de la convocation et d'affichage : 8 septembre 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	16

- TRAVAUX :

- Avenant du marché : extension et réhabilitation de la Mairie-France Services

En raison de l'état général de la toiture sur le bâtiment principal, il convient de procéder à une réfection complète de celle-ci en validant les avenants* suivants d'un montant total de 50 022.45 € HT :

	Montant HT marché initial + avenant voté	avenant* n°2	montant total
Lot 1 – terrassement – VRD – GROS ŒUVRE Entreprise CRD	753 354.79 €	5 952.54 €	759 307.33 €
	Montant HT marché initial	avenant* n°1	montant total
Lot 2 – Charpente – OSSATURE BOIS Entreprise BCO	268 111.34 €	13 321.31 €	281 432.65 €
	Montant HT marché initial - avenant	avenant* n°2	montant total
Lot 4 – Couverture – BARDAGE : 134 550.38 – 3 620.56 € = 130 929.82 € Entreprise CHOUX TOITURE	130 929.82 €	30 748.60 €	161 678.42 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux avenants présentés ci-dessus et autorise M. le Maire à signer les documents correspondants.

Le secrétaire de séance, M. Mickaël CARDIN



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

